

FICHE DEMI-PENSION (Intendance – Bureau n° 10)
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Photo
obligatoire

Etablissement d'affectation : Lycée Paul VINCENSINI Lycée Fred SCAMARONI

L'ELEVE :

NOM – PRENOM : Date de naissance : Classe :

Portable : Courriel (**OBLIGATOIRE pour l'application***) :

RESPONSABLE FINANCIER	RESPONSABLE LEGAL 2
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	Adresse :
.....
CP : Commune :	CP : Commune :
Tél. :	Tél. :
Courriel :	Courriel :
Profession :	Profession :
Nom et adresse de l'employeur :	Nom et adresse de l'employeur :
.....
.....

*Les élèves de 2nde et les nouveaux demi-pensionnaires doivent **télécharger l'application MyTurboSelf** nécessaire au passage à la cantine.

Forfait **fixe** : 1 jour ; 2 jours ; 3 jours ; 4 jours ; 5 jours.

Cocher les jours d'inscription à la cantine : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi.

Le forfait et les jours sont à préciser lors de la pré-entrée en fonction de l'emploi du temps. Tout forfait pourra être modifié **jusqu'au 30 septembre.**

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Oui Non

CHANGEMENT DE REGIME : La demande est faite **obligatoirement par écrit au moins 15 jours avant la fin du trimestre en cours** et le changement prend toujours effet en début de trimestre suivant. **Tout trimestre entamé est dû** quel que soit le nombre de repas pris.

PIECES A FOURNIR : RIB du responsable financier (indispensable en cas de remboursement) et Photo

DOCUMENT A LIRE POUR APPROBATION : règlement intérieur du service annexe d'hébergement contenant les tarifs 2023.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement précité et m'engage à le respecter et le faire respecter tout au long de l'année scolaire **2023/2024.**

Date :

Signature